E-LEARNING | RGPD DANS L'ASSURANCE

Comprendre et savoir interpréter ses exigences

3 HEURES, EN E-LEARNING

DDA

CODE : AJUE03

Objectifs de la formation

Comprendre les fondamentaux du RGPD, sa logique, son articulation

Maîtriser le vocabulaire du RGPD

Disposer d'une vision globale de la gestion des données dans l'assurance

Savoir comment interpréter et gérer les convergences entre RGPD et LCB-FT, Fraudes et Solvabilité II

Parmi nos formateurs

- **BROGLI Marine**
  CEO & Data Privacy Expert,
  DPO CONSULTING

Public concernés

- DPO ; Responsable conformité ; Contrôle interne et auditeurs ; Risk manager ; Correspondant CNIL ; Directeurs généraux ; Collaborateurs de services juridiques, de services informatiques

Prérequis

- Travailler dans le monde de l'assurance.

Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

Existe aussi en présentiel

Module 1 : définir les concepts-clés liés au RGPD

- Données personnelles, données sensibles, traitement de données personnelles : qu'est-ce que c'est ?
- Le responsable de traitement : définition et rôle

Module 2 : les 7 grands principes de la protection des données (présentation et mise en œuvre)

- La Licéité, la loyauté, la transparence du traitement
- Les finalités déterminées, explicites et légitimes
- Les données adéquates, pertinentes et limitées
- Les données exactes et mises à jour
- La limitation de la durée de conservation des données
- La sécurité et la confidentialité des données
- La gestion des données sensibles

Module 3 : obligations, droits et sanctions

- Définition, désignation, statuts et mission du DPO (Data Protection Officer ou Responsable de la protection des données)
- Quelles sont les sanctions encourues
- Le respect du droit des personnes (droit d'accès, droit à l'effacement, etc.)
- Quelles sont les obligations des sous-traitants

Module 4 : les convergences entre le RGPD et la DDA

- Les convergences entre le RGPD et la DDA
- RGPD et obligations d'information et de transparence
- Les principes du RGPD convergents avec la DDA

Module 5 : la compatibilité entre le RGPD et Solvabilité II

- Comment traduire les exigences de traçabilité et de qualité des données liées à Solvabilité II

Module 6 : les impacts du RGPD sur la lutte contre la fraude

- Identifier les impacts du RGPD sur la lutte contre la fraude
- Comment traiter les données d'infractions
- Appréhender les particularités du profilage
- Quid de la conservation des données
- Contrôler la réglementation chez les sous-traitants

Module 7 : mettre en œuvre les exigences du RGPD

- Les Principes du Privacy by design et du Privacy by default
- Comment gérer la sécurité et les risques
- Pourquoi et comment mener une analyse d'impact sur la vie privée (« PIA », Privacy Impact Assessment)

Module 8 : mettre en œuvre les exigences du RGPD, orientées « Solvabilité II »

- Définir et mettre en oeuvre une politique de la qualité des données

Module 9 : intégrer les impacts du rôle de l'ACPR dans la relation avec vos clients

- Comprendre le rôle de l'ACPR
- Connaître les différents types de contrôles
- Les sanctions auxquelles vous vous exposez

Module 10 : conclusion

- Les notions clés du RGPD
- Les facteurs de risques
- Les points clés à retenir dans la mise en œuvre du RGPD
- Les points particuliers (scoring, recouvrement de créance)

Testez vos connaissances !

- Mesure des acquis par un test

Dates

E-Learning

01-30/11/2026

01-31/12/2026

01-30/06/2027

01-30/09/2027

01-31/10/2027

01-30/11/2027

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.